

**COMPTÉ
ADMINISTRATIF
2016**

Conseil Municipal
Lundi 13 février 2017

R10m

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

RAPPORT DE PRESENTATION

Même si la commune de Riom y procédait déjà, la Loi Notre du 7 août 2015 oblige désormais les collectivités à joindre à leur budget primitif et à leur compte administratif une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles. Le présent rapport tend à répondre autant que possible à cet objectif de transparence financière.

Introduction

I – Section de fonctionnement

- Dépenses de fonctionnement par nature (p. 3 à 6)
- Recettes de fonctionnement par nature (p. 7 à 11)
- Incidences des résultats financiers et exceptionnels (p.11)
- Les niveaux d'épargne (p.12 à 13)

II – Section d'investissement

- Dépenses d'investissement (p.14 à 16)
- Recettes d'investissement (p.16 à 17)

Synthèse Financière (p.18)

III – Budgets annexes

- Budget eau : fonctionnement (p.19)
- Budget eau : investissement et synthèse (p.20 et 21)
- Budget assainissement : fonctionnement (p.22)
- Budget assainissement : investissement et synthèse (p.23 à 25)

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (**procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement**). Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Avec ce document, l'équipe municipale rend compte de sa gestion auprès de la population. Il permet en effet de vérifier la réalité et la sincérité des prévisions budgétaires.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **le fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune de Riom
- **l'investissement** qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement. Le déficit d'investissement de l'année précédente est reporté en dépense ; l'excédent de fonctionnement, selon la décision du conseil municipal, est reporté en tout ou partie en investissement pour couvrir en priorité le déficit reporté, restes à réaliser compris.

Le vote du compte administratif est prévu en début d'année (février), dans la continuité du cycle budgétaire arrêté les années précédentes. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2016 au budget primitif 2017 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice. **L'emprunt prévu n'a plus rien de virtuel mais représente bien le montant nécessaire à l'équilibre des comptes sous réserve d'une exécution à 100% du budget.** Des ajustements budgétaires pourront toujours intervenir par décisions modificatives en cours d'exercice.

Dans le présent rapport, nous allons détailler dans une première partie l'évolution des charges et produits de fonctionnement (I) ; puis les mêmes tendances seront examinées pour l'investissement dans une seconde partie (II) avant d'analyser les budgets annexes (III).

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section regroupe toutes les **dépenses nécessaires au fonctionnement** des services communaux : rémunération du personnel, achats et fournitures, prestations de services, petit entretien et réparations, participation aux charges d'organismes extérieurs, subventions aux associations, paiement des intérêts d'emprunts et autres charges exceptionnelles.

Les produits de la section de fonctionnement proviennent des **ressources régulières** constituées par les produits d'exploitation des services publics à caractère administratif, les produits issus de l'occupation du domaine public, les dotations de l'Etat, les subventions reçues, les participations diverses, les produits fiscaux, et les recettes exceptionnelles.

Dans ce rapport, il sera analysé **les seuls mouvements réels** donnant lieu à encaissement ou décaissement, les mouvements d'ordre sont donc exclus. Dans un souci de permanence des méthodes comptables, les produits de cession seront analysés en investissement. Par définition les opérations d'ordre s'équilibrent en dépenses et recettes.

A - Dépenses de fonctionnement par nature

Dans le cadre du plan triennal (2015-17) d'économie sur les dépenses publiques, les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent sur 2016 la nouvelle comptabilisation de la contribution au redressement des finances publiques (CRDFP) qui, antérieurement, venait en minoration de la ressource DGF.

Le transfert de la compétence « petite enfance » à Riom communauté en cours d'année, au 1^{er} mars 2016, vient également complexifier l'analyse comparative entre les CA 2015 et 2016.

D'une manière générale, on observe rétrospectivement une réelle maîtrise des dépenses de gestion car si d'un côté elles ont été allégées par le transfert précité, d'un autre côté elles ont été alourdies par la résiliation du bail emphytéotique administratif (versement des loyers) et par le volet « atténuation de produits » (CRDFP et montée en charge substantielle du FPIC).

Ainsi, les réalisations constatées sont de **21 745 980€** contre **22 044 913€** au compte administratif 2015, soit en baisse de **- 1,36%**.

OPERATIONS REELLES		CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evol CA 15/16
011	Charges à caractère général	4 937 349	4 871 642	5 079 809	4 969 125	4 916 191	4 545 974	-7,53%
012	Charges de personnel et assimilés	13 732 876	14 047 503	14 431 761	14 552 034	14 581 138	13 274 469	-8,96%
65	Charges de gestion courante	2 401 830	2 415 534	2 252 148	2 198 015	2 172 264	2 163 407	-0,41%
66	Charges financières	429 661	363 647	354 379	244 138	204 818	181 914	-11,18%
67	Charges Exceptionnelles	18 848	34 353	7 335	134 087	14 980	579 168	
68	Provisions pour risques et charges						60 000	
014	Atténuation de produits	0	81 536	167 311	276 932	368 374	1 063 259	188,64%
722	Travaux en régie	-330 191	-412 150	-418 595	-307 441	-212 853	-122 210	-42,58%
	TOTAL DEPENSES REELLES	21 190 373	21 402 065	21 874 147	22 066 891	22 044 913	21 745 980	-1,36%

Les **charges de fonctionnement** 2016 sont donc substantiellement impactées par la contribution au redressement des comptes publics de **503 657€** et par la montée en charge significative du FPIC (**543 766€**) compte tenu des mouvements territoriaux en cours (rappelés dans le ROB) qui bouleversent les indicateurs de la solidarité horizontale.

En dehors de ces facteurs, les **dépenses de gestion**, au premier titre desquelles les « charges de personnel », sont pleinement maîtrisées au titre de l'exercice 2016.

On peut également relever que les charges financières, marquées par un quasi « effet de seuil », contribuent de nouveau pleinement aux évolutions constatées.

Pour ce qui concerne les charges de gestion, elles se décomposent essentiellement en 3 grandes masses :

❶ Les charges de personnel (13 274 469€)

Les dépenses de personnel demeurent le 1^{er} poste de charges de fonctionnement qui, sur la base « brute » des deux derniers comptes administratifs, enregistre une baisse de près de **9%** due principalement au transfert de la compétence « petite enfance ».

En retraitant cet « effet transfert » au 1^{er}/03/16 (estimé à 1 270 000€ sur 10 mois d'exécution), **l'évolution nulle et même légèrement négative** (de l'ordre de - **0,2%**) constatée du 012 témoigne de nouveau d'une nette maîtrise de ce poste de charges qui s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent (+ **0,20%**). Même si **certains facteurs conjoncturels ont facilité ce constat**, dont notamment la vacance de postes à responsabilité (DSTAU, responsables de régies) et le taux d'emploi du cabinet mutualisé consacré sur 2016 à la fusion des EPCI, cette évolution repose aussi sur certains non remplacements en lien avec des réorganisations de services.

Le chapitre « charges de personnel » reste impacté par d'importants facteurs exogènes tels que :

- ✓ Le dégel du point d'indice qui a enregistré une première hausse de **0,6%** au 1^{er} juillet 2016
- ✓ La hausse de taux de cotisation auprès des caisses de retraite dont notamment la CNRACL.
- ✓ La réforme portant sur les catégories B.
- ✓ La progression de l'ancienneté et de la qualification moyenne des effectifs, plus communément appelée GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

Mais également de facteurs endogènes :

- ✓ La création du poste de coordonnateur pour la politique jeunesse.

A contrario, le taux de cotisation auprès du CNFPT indexé sur la masse salariale est passé de **1%** à **0,9%**.

❷ Les charges à caractère général (4 545 974€) enregistrent une baisse marquée comparativement à l'exercice précédent (- **7,53%**).

Cette évolution exceptionnelle traduit la volonté de rationaliser les achats de gestion courante même si à terme « l'exercice » sera confronté à certaines limites. **Le constat général s'appuie sur le poste « fluides » et notamment le volet énergétique.**

Eau et Assainissement : l'année 2016 présente un niveau de réalisation de **106 095€**, en recul par rapport à l'exercice précédent (**129 698€**) qui a été marqué par certaines fuites et par la régularisation d'une omission d'un relevé de compteur au stade Emile Pons.

Energie et électricité : ce poste de charges a été sensiblement rationalisé.

Le mandatement 2016 clôture l'année sur un montant de **912 077€** contre **1 052 901€** en 2015, et illustre bien cet état de fait.

Si les conditions climatiques ont été bénéfiques à ce poste de dépenses, cette évolution témoigne des efforts engagés en ce domaine. La renégociation et la rationalisation contractuelles des conditions d'exploitation du parc des chaufferies, ainsi que la conjoncture favorable ayant accompagné la mise en concurrence de la fourniture d'énergie, ont pleinement pesé dans ce constat. De plus, les investissements réalisés sur une partie du patrimoine bâtiminaire, tels que les travaux d'isolation du gymnase du parc des fêtes relié au réseau chaleur et le transfert des nouvelles archives dans un site quasi-passif sur le plan énergétique, et ceux conduits en faveur de l'optimisation/modernisation du réseau d'éclairage public, impactent favorablement la facture énergétique. Les démarches régulières de sensibilisation auprès des utilisateurs, même perfectibles, ont également bénéficié à ce poste important de charges.

Combustibles et carburants : ce poste de dépenses profite de nouveau pleinement du contexte de baisse des prix, passant de **93 568€** à **78 155€** en 2016.

Compte 60 « achats » :

Compte tenu du transfert des services de la petite enfance, les dépenses alimentaires sont passées de **401 681€** à **384 285€**.

De même, le compte 6068 « autres matières et fournitures » enregistre une baisse de **plus de 10%**, passant de **400 337€** à **362 422€**.

Parmi les autres enveloppes les plus significatives, on peut citer les évolutions suivantes:

Les « fournitures de voirie » parallèlement aux interventions réalisées en régie (**65 462€** contre **111 012€** en 2015), les « fournitures d'entretien » (**43 496€** contre **48 916€** en 2015), les « fournitures de petit équipement » (**40 520€** contre **44 121€**), les « fournitures administratives » (**42 893€** contre **43 549€**), et les « vêtements de travail » (**23 372€** contre **59 355€**), sont en baisse.

Enfin, les crédits consommés en matière de « fournitures scolaires » s'établissent à **63 762€** (contre **62 715€** en 2015) compte tenu notamment des effectifs scolaires.

Compte 61 « services extérieurs » :

Les services extérieurs clôturent 2016 sur un réalisé de **1 589 778€** contre **1 677 593€** en 2015, soit une baisse significative de **5,5%**.

Cette évolution résulte principalement de la baisse de l'enveloppe dédiée aux autres « frais divers » du compte 6188 (**445 211€** contre **493 364€**) issue notamment du transfert des structures de la petite enfance ainsi que de charges indirectes moindres en lien avec la gestion du domaine public communal (DICT).

Parmi les principaux articles mouvementés, on peut notamment citer :

- « L'entretien et les réparations de voies et réseaux » (**218 189€** contre **245 488€**) en lien avec le recentrage contractuel de l'entretien du parc d'éclairage public, et issu d'une sinistralité assez faible

- Les « primes d'assurance » des comptes 616 (**102 620€** contre **146 645€**) ont été impactées en 2015 par la prise en charge de la dommage-ouvrage des travaux portant sur

l'école M. Genest alors que l'assurance dommage-ouvrage relative à la cuisine centrale n'a pu être engagée sur 2016

- Les « charges locatives » du compte 614 sont ramenées à **60 660€** (contre **81 914€** en 2015) du fait de charges de copropriété ponctuellement importantes sur l'exercice précédent
- « L'entretien et les réparations de matériel roulant » (**20 386€** contre **52 885€** en 2015).

A contrario, certaines enveloppes connaissent une augmentation :

- L'enveloppe liée à la maintenance du compte 6156 passe de **296 773€** à **322 218€**
- Les « locations mobilières » du compte 6135 (**194 807€** contre **151 901€** en lien notamment avec une facturation très allégée sur 2015 relative aux sanisettes publiques qui ont fait l'objet de travaux)
- Les « entretiens et réparations de bâtiments » des comptes 61522 (**104 416€** contre **77 725€** en 2015).
- Les « versements aux organismes de formation » du compte 6184 (**60 112€** contre **43 244€** en 2015)

Compte 62 « autres services extérieurs » (hors chapitre 012) : Ce poste de dépenses connaît une hausse assez importante, passant de **737 912€** à **780 025€**.

Cette évolution résulte principalement du compte 6228 « divers », passant de **16 737€** à **54 894€**, qui a enregistré ponctuellement sur 2016 les frais d'ingénierie liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du quartier G. Romme (**37 760€**).

Les autres enveloppes sont globalement maîtrisées. Parmi les plus significatives, on peut notamment citer : les frais de « catalogues et imprimés » du compte 6236 (**99 415€** contre **88 355€** en 2015), les crédits afférents aux « fêtes et cérémonies » (**49 734€** contre **47 923€** en 2015), les « transports collectifs » (**48 771€** contre **49 555€** en 2015), les « frais d'affranchissement » (**76 817€** contre **70 812€** en 2015), et les « frais de télécommunications » (**79 669€** contre **83 395€**).

Quant au compte 6281 « concours divers et cotisations », contenant principalement l'adhésion au CNAS, il s'établit à **104 451€** (**105 149€** en 2015).

Compte 63 « impôts et taxes », pour la partie assujettissement aux **taxes foncières**, est en légère hausse (**50 538€** contre **48 650€** en 2015).

③ Les charges de gestion courante sont globalement stables. Elles représentent **2 163 407€** sur 2016 (**2 172 264€** en 2015). Ce poste retrace les participations versées par la commune aux organismes intercommunaux, au SDIS, les frais de mission et indemnités aux élus, les subventions de fonctionnement au CCAS et aux nombreuses associations de la commune.

Le principal contingent versé demeure la participation communale au SDIS indexée sur l'indice des prix ; elle s'établit à **634 399€** pour 2016 (**630 283€** en 2015).

La participation versée à l'OGEC est de **213 551€** (**196 567€** en 2015) compte tenu du nombre d'enfants scolarisés et du coût par élève constaté dans le public (parité).

Les subventions versées aux associations représentent, une fois retraitées (quotient familial, reversements de la CAF, CCAS), la somme de **630 031 euros**.

La subvention de fonctionnement perçu par le CCAS est de **150 000€**. Le montant du **quotient familial** pris en charge par la ville est significatif. Il s'élève à **340 062€**, confirmant l'importance de l'accompagnement social des usagers des différents services publics municipaux.

La liste détaillée des associations bénéficiaires vous est fournie en annexe au présent rapport.

B - Recettes de fonctionnement par nature

Dans le prolongement des observations précédentes, la comptabilisation désormais en charges de la contribution au redressement des finances publiques ainsi que le transfert en cours d'année de la « compétence petite enfance » nuisent à la comparaison entre exercices qui, de manière « brute », représente une baisse sur 2016 de **- 6,41%**.

Cette évolution reflète malgré tout le contexte de raréfaction de la ressource publique locale.

En plus du net repli de l'attribution de compensation de la TP (- **747 306€**), cette absence de dynamisme des ressources provient de deux autres principaux facteurs.

Tout d'abord, même si la CRDFP est désormais imputée en charges, **la dotation forfaitaire reste écartée dans le cadre du respect des contraintes de « l'enveloppe normée »**.

Ensuite, et de manière plus significative, il est important de rappeler que le **volume de ressources perçu sur 2015 était pour partie issu de recettes présentant un caractère exceptionnel et donc non reconductibles**. Cela a été notamment le cas des **recettes fiscales** qui ont enregistré (**254 389€** dont **246 152€** de taxes foncières au compte 7318) ponctuellement un effet rattrapage du produit fiscal sur exercice antérieur du fait de rôles supplémentaires significatifs en matière foncière issus du site de la manufacture des tabacs. Cette correction des bases fiscales a donc ainsi été doublement comptabilisée sur 2015 : via les rôles supplémentaires sur exercice antérieur (2014) mais également via leur intégration dans les rôles généraux de 2015. A cela s'ajoute également, et pour rappel, l'annulation du mandat sur exercice antérieur (2014) de **127 068€** (compte 773) en lien avec la mise en débet prononcée à l'encontre des trésoriers pour insuffisance de pièces justificatives au versement d'une subvention municipale à une association, et pour laquelle la Cour des Comptes a écarté toute responsabilité de la commune dans le cadre d'une éventuelle remise gracieuse.

Les recettes réelles d'exploitation atteignent en 2016 un montant global de **26 342 895€**.

OPERATIONS REELLES		CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evol CA 15/16
013	Remboursement assurance personnel	448 440	398 970	511 580	493 147	352 093	278 184	-20,99%
70	Produits des services et ventes	2 761 411	2 650 340	2 687 467	2 666 589	2 624 033	2 469 455	-5,89%
73	Impôts et taxes	18 343 278	18 902 796	19 118 670	19 238 016	20 033 062	19 051 824	-4,90%
74	Dotations et participations	4 980 487	5 296 632	5 474 632	5 231 080	4 636 729	3 913 359	-15,60%
75	Autres produits de gestion courante	179 872	188 363	208 722	175 878	186 126	171 577	-7,82%
76	Produits financiers	7 824	9 327	1 718	1 244	809	228	-71,77%
77	Produits exceptionnels	83 013	198 054	99 817	238 637	315 687	458 267	45,16%
TOTAL RECETTES REELLES		26 804 325	27 644 482	28 102 607	28 044 591	28 148 538	26 342 895	-6,41%

Les produits de fonctionnement se décomposent en quatre grandes masses :

❶ Les ressources d'exploitation (chapitre 70)

Ce chapitre correspond pour l'essentiel aux recettes provenant du fonctionnement des services communaux dans les différents secteurs (culturel, sportif, périscolaire, social), de l'occupation du domaine public, de la mutualisation des services et de la mise à disposition de personnel aux budgets annexes. Comparativement au compte administratif 2015 (- **5,9%**), il est notoirement impacté sur 2016 par le transfert de la compétence « petite enfance ».

Les redevances et droits perçus au titre des différents services publics délivrés représentent **756 220€**.

Le produit lié à la mutualisation des services (personnel) avec l'EPCI connaît une hausse en lien avec l'activité délivrée par les services mutualisés sur 2016 (**686 531€** contre **647 925€** en 2015).

Parmi les autres ressources d'exploitation les plus significatives, il peut être fait mention des recettes provenant des droits de stationnement (horodateurs) qui représentent **194 257€**, et les différentes redevances en lien avec l'occupation du domaine public (droits terrasses, marché, permissions de voirie...) qui s'élèvent globalement à **89 003€**.

❷ Les ressources fiscales (chapitre 73)

Ce chapitre budgétaire représente **72,3%** des recettes réelles de fonctionnement. Il enregistre en 2016 une baisse significative (- **4,9%**) issue non seulement de la minoration de la fiscalité reversée par l'EPCI mais également, comme évoqué précédemment, de produits fiscaux de l'exercice 2015 pour partie construits sur des facteurs exceptionnels et conjoncturels.

Le détail est présenté dans le tableau suivant :

Article	Libellé	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evol 16/15
73111	Contributions directes	10 784 157	11 009 829	11 098 599	11 688 048	11 627 506	-0,52%
7318	Autres impôts locaux				254 389	10 660	-95,81%
7321	Attribution de compensation TP	5 855 601	5 855 601	5 855 601	5 855 601	5 108 295	-12,76%
7322	Dotation de Solidarité Communautaire	1 294 128	1 294 128	1 294 128	1 294 128	1 294 128	0,00%
7323	F.N.G.I.R.	58 001	58 947	58 947	58 947	58 947	0,00%
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 006	6 228	6 438	6 594	6 762	2,55%
7351	Taxe sur l'électricité	349 700	384 327	370 233	352 584	375 450	6,49%
7363	impôt sur les spectacles	73	75	54	0	0	
73681	taxe emplacements publicitaires / TLPE	80 848	79 876	79 714	77 226	79 228	2,59%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	474 282	429 659	474 302	445 544	490 849	10,17%
	TOTAL	18 902 796	19 118 670	19 238 016	20 033 062	19 051 824	-4,90%

Après un net regain de dynamisme sur 2015 en lien avec un produit fiscal direct « boosté » notamment par la double comptabilisation des rôles supplémentaires issus du site de la manufacture des tabacs, les recettes fiscales de l'exercice 2016 connaissent une évolution négative.

A taux fiscaux constants, conformément aux engagements de la majorité municipale, l'évolution des bases est donc négative malgré certains effets mécaniques :

- la variation nominale des bases issue du coefficient de revalorisation forfaitaire arrêté à **1%** par La loi de finances pour 2016 parallèlement à un contexte faiblement inflationniste.

- l'évolution physique des bases liée à l'attractivité du territoire, tient compte de l'assiette des contribuables assujettis à la fiscalité locale. En **2016, les bases fiscales sont amputées de la « réintégration » des exonérés d'impôts locaux au titre des demi-parts** (veuvage...) qui, sur 2015, ont été sujets à dégrèvement.

Le produit de la fiscalité reversée par Riom communauté est en baisse au niveau de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle parallèlement au transfert de la compétence « petite enfance » et aux travaux de la CLECT chargée d'en évaluer la charge. Quant à la dotation de solidarité communautaire, elle reste identique sur 2016.

Les recettes de fiscalité indirecte restent significatives grâce au dynamisme maintenu des droits de mutations en lien avec les transactions immobilières enregistrées sur le territoire (**490 849€** perçus). Le niveau de recouvrement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité est également en hausse (**375 450€**). Le produit de la taxe locale sur la publicité extérieure (**79 228€**) est globalement stable. La ville perçoit aussi la taxe sur les pylônes électriques (**6 762€**).

Enfin, la ressource résultant de la création, dans le cadre de la réforme de la TP, du fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) est maintenue.

⑤ Les dotations et participations (chapitre 74)

Naturellement moins significative que sur l'exercice précédent qui intégrait la ponction de la contribution au redressement des finances publiques sur la DGF, la baisse des dotations et concours financiers de l'Etat n'en est pas moins réelle sur 2016 (- **3,56%**).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotation Globale Fonctionnement C/7411	2 768 168 -2,31%	2 721 439 -1,69%	2 702 900 -0,68%	2 499 144 -7,54%	1 944 478 -22,19%	1 917 032 -1,41%
Dotation solidarité rurale c/74121	86 236 -1,43%	103 483 20,00%	123 870 19,70%	148 269 19,70%	170 500 14,99%	183 950 7,89%
Dotation solidarité urbaine c/74123	0	235 652	235 652	235 652	235 652	235 652
Dotation permanents syndicaux c/7413				20 225	10 694	31 981
Dotation spéciale instituteurs C/745	5 616	8 424	8 424	5 616	5 616	2 808
Dotation générale décentralisation c/746	9 031	831	45 055			
Dotation comp/perte taxe additionnelle droits mutation C/7482						1 006
Dotation CNI/Passeports C/7485	10 060	10 060	10 060	10 060	10 060	10 060
Alloc.Comp.TP. et DC RTP C/748313 et 74833	248 657 6,70%	212 322 -14,61%	181 930 -14,31%	149 797 -17,66%	109 484 -26,91%	97 560 -10,89%
alloc. Comp. Taxes Foncières c/74834	99 635	122 752	124 647	111 068	82 003	67 800
Alloc. Comp Taxe Habitation c/74835	294 691 8,31%	322 196 9,33%	338 164 4,96%	344 724 1,94%	397 683 15,36%	312 808 -21,34%
TOTAL	3 522 094 -0,85%	3 737 159 6,11%	3 770 702 0,90%	3 524 555 -6,53%	2 966 170 -15,84%	2 860 657 -3,56%

La dotation globale de fonctionnement (DGF) perçue en 2016 enregistre un nouveau recul (**1 917 032€** contre **1 944 478€** en 2015). La part forfaitaire subit un nouvel écrêtement (- **58 334€**) qui n'est que pour partie compensé par la part « dynamique de la population » (+ **30 888€**) résultant d'une nouvelle évolution positive (+ 297 habitants). Cet écrêtement est de nature à financer, à « enveloppe normée constante », les hausses constatées sur d'autres composantes de la DGF telles que celles liées à la population et à la progression de la péréquation verticale.

Quant à la partie péréquatrice, l'éligibilité de la commune à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) n'a pas été remise en cause en 2016, et la dotation de solidarité rurale (DSR) est portée à **183 950€** (**170 501€** en 2015) en lien avec le renforcement de la péréquation verticale.

Les allocations compensatrices à la fiscalité locale continuent de jouer leur rôle de « variables d'ajustement », et cela est d'autant plus vrai sur 2016. En effet, leurs trajectoires sont nettement différentes de celles enregistrées sur les années antérieures. L'évolution la plus marquée, et la plus contradictoire avec celle des exercices passés, concerne l'allocation compensatrice pour la taxe d'habitation qui passe de **395 203€** à **312 808€**. Cette évolution « atypique » est à mettre en relation avec l'article 75 de la Loi de finances pour 2016 qui

réinstaura le bénéfice de l'exonération de la taxe d'habitation, prévue au I de l'article 1414 du Code Général des Impôts, aux contribuables qui ont perdu en 2015 le bénéfice de la demi-part supplémentaire de quotient familial. Cette mesure législative tardive et les montants des bases ainsi dégrévées au titre de l'année 2015 n'ont pu être intégrés dans le calcul des bases prévisionnelles notifiées qui, de ce fait, ont été surévaluées. La régularisation fiscale s'est faite de manière transitoire sur 2015 par la voie du dégrèvement qui, contrairement à l'exonération, ne donne pas lieu à compensation pour les collectivités. Les bases exonérées seront toutefois reconsidérées en 2016 ce qui devrait in fine se répercuter sur les allocations compensatrices pour la TH de 2017. Les autres allocations compensatrices enregistrent également une baisse. L'allocation compensatrice au titre de la TP passe de **78 489€** à **66 565€**, et celle relative aux taxes foncières passe de **82 003€** à **67 800€**.

Le chapitre 74 intègre également les recettes émanant d'autres partenaires institutionnels. Ainsi, le Conseil Régional participe au fonctionnement des gymnases et soutient les saisons culturelles reconnues « scènes régionales » (**48 048€**). Le Conseil Départemental aide l'école de musique dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement musical, participe au fonctionnement des gymnases et contribue aux actions culturelles (**72 803€**). La DRAC soutient l'animation culturelle et le jumelage scolaire (**7 500€**).

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, l'Etat verse une contribution par l'intermédiaire du fonds de soutien aux activités périscolaires (**67 100€**).

L'ensemble des participations de la CAF (PSU, PSO et PSEJ) sont bien évidemment en baisse suite au transfert de la compétence « petite enfance » ; elles s'établissent à **469 717€**, contre **1 089 515€** en 2015.

④ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre affiche un montant de **171 577 euros** qui correspond principalement aux revenus locatifs des immeubles.

C – Incidence des résultats financiers et exceptionnels

Les produits et charges exceptionnelles sont impactés en volume sur 2016 par la perception « transitoire » et le reversement (**357 208€**) au preneur des loyers issus du BEA avec la gendarmerie. A cela s'ajoute toutefois, en charges, l'indemnité de résiliation due au cocontractant (**172 387€**).

Il convient de souligner le niveau particulièrement faible de la facture des charges financières du chapitre 66 (**181 914€**). Le désendettement opéré par la ville, ainsi que dans une moindre mesure le bon positionnement des taux d'intérêt pour l'encours variable, concourent pleinement à ce constat.

Cette situation est très bénéfique aux charges de fonctionnement et a fortiori à l'épargne brute.

Les produits financiers, quant à eux, ne représentent que **228€** dans la mesure où les actions Michelin, issues du legs « Morel », ont été cédés en 2015.

D – Les niveaux d'épargne

L'analyse financière accorde une place centrale à la constitution des épargnes, principal indicateur des capacités de financement, dont le niveau conditionne celui des investissements. Le raisonnement porte, là aussi, en flux réels et opère quelques retraitements comptables. Ainsi, les recettes de fonctionnement sont expurgées des produits exceptionnels constitués des cessions d'immobilisations, l'analyse les considère comme des recettes patrimoniales.

L'exercice 2016 marque une année charnière à l'issue de laquelle les capacités d'autofinancement (brutes et nettes) connaissent un réel infléchissement. Sous le poids du contexte financier extrêmement contraint, et malgré des résultats de gestion courante plutôt satisfaisants, la commune enregistre une baisse de ses niveaux d'épargne à l'instar de la majeure partie des collectivités qui ont rencontré ce phénomène dès 2014.

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Recettes courantes de fonctionnement	26 713 488	27 437 101	28 001 071	27 804 710	27 832 042	25 884 400
Dépenses courantes de fonctionnement	21 072 055	21 416 215	21 931 029	21 996 106	22 037 968	21 047 108
Travaux en régie	330 191	412 150	418 595	307 441	212 853	122 210
Epargne de gestion	5 971 624	6 433 036	6 488 637	6 116 045	6 006 927	4 959 502
Produits financiers	7 824	9 327	1 718	1 244	809	228
charges financières	429 661	363 647	354 378	244 138	204 818	181 914
Produits exceptionnels	83 013	198 054	99 817	238 637	315 687	458 267
Charges exceptionnelles	18 848	34 353	7 335	134 087	14 980	639 168
Epargne brute (ou CAF brute)	5 613 952	6 242 417	6 228 459	5 977 701	6 103 625	4 596 915
Remboursement en capital de l'emprunt y compris le compte SMAF	1 770 273	1 662 010	2 380 465	1 271 069	1 167 292	1 016 276
Epargne nette (ou CAF nette)	3 843 679	4 580 407	3 847 994	4 706 632	4 936 333	3 580 639

L'épargne de gestion : elle est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement avant intégration des frais financiers et exceptionnels. Elle mesure l'épargne dégagée hors mouvements financiers et exceptionnels. On constate que ce niveau d'épargne est **impacté par un rythme d'évolution des charges supérieur à celui des produits (effet de ciseaux)**. Ce constat résulte à la fois du poids combiné sur le volume des charges de la contribution au redressement des comptes publics et de la montée en puissance du FPIC, et de l'atonie des ressources sur 2016 issue principalement de ressources fiscales nettement moins dynamiques que sur l'exercice précédent. Il convient également de noter que le faible niveau des travaux en régie sur 2016 vient amplifier la tendance.

L'épargne brute ou CAF brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au **remboursement du capital de la dette**. Elle mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette et des résultats exceptionnels. Au regard du compte administratif 2016, on constate que la **nouvelle optimisation des charges financières ne peut que faiblement atténuer le recul enregistré par l'épargne de gestion** qui, a contrario, est **amplifié par l'impact sur les charges exceptionnelles de l'indemnisation liée à la résiliation du BEA**. Le **taux d'épargne** (rapport entre épargne brute et recettes réelles de fonctionnement), en baisse, reste toutefois assez satisfaisant (**17,8%**). L'épargne brute couvre largement le remboursement du capital des emprunts.

L'épargne nette est égale à l'épargne brute diminuée des remboursements du capital de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour investir. Elle est également **en baisse** même si cette dernière est moins marquée dans la mesure où le **niveau de capital à amortir** est en recul parallèlement à la poursuite du désendettement.

SYNTHESE FINANCIERE et récapitulatif de la résiliation-cession du BEA gendarmerie :

*Au global, l'ensemble des décaissements et encaissements (fonctionnement et investissement confondus) réalisés dans le cadre de la « résiliation - vente » du BEA se clôture par un solde financier positif de **61 013€** pour la commune.*

*Historiquement, la contractualisation du BEA en 2009 d'une durée de 50 ans s'est accompagnée d'un versement par anticipation des loyers par le preneur (SNI) équivalant à **1 070 000€** perçus par la commune. Le départ du locataire (gendarmerie) en 2013 a remis en cause l'équilibre économique du BEA. Aussi d'un commun accord entre l'emphytéote et le preneur, il a été décidé la résiliation du BEA ainsi que la cession en pleine propriété de l'assiette foncière pour permettre la reconversion du site en logements locatifs. Cela a permis également de résoudre la question des loyers (protocole transactionnel de juin 2016) qui n'avaient pu jusque-là être versés au preneur-exploitant du site mais à la commune ce qui a occasionné leur consignation.*

*Comme évoqué précédemment, et de manière à concrétiser ces engagements, le volet dépenses et recettes (exceptionnelles) de fonctionnement intègrent en partie les conséquences de la résiliation du bail avec le preneur. Tout d'abord au niveau des loyers (déconsignés) perçus par la ville en recettes (**357 208€**), et ensuite au niveau du reversement desdits loyers non perçus jusque-là par le preneur au prorata de la durée d'exploitation et auquel s'ajoute l'indemnisation de ce dernier tel que prévu par le bail (**357 208€ + 172 387€**).*

*Sur le volet patrimonial, la résiliation-cession du BEA s'accompagne du produit de la cession du foncier en recettes (**1 175 000€**), et du nécessaire reversement en dépenses d'investissement des « droits d'occupation et d'exploitation » non amortis versés par anticipation par le preneur (**941 600€**).*

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Dépenses d'investissement

L'exercice 2016 a permis la concrétisation d'un volume d'investissements important (**8 662 954,89€**), supérieur à celui des exercices précédents même si cette réalisation comporte le solde (part non amortie) du bail emphytéotique administratif.

Le taux de réalisation des opérations patrimoniales programmées (en neutralisant « l'effet BEA »), par rapport au budget prévisionnel amendé des décisions modificatives, reste satisfaisant (**71,4%**) même s'il a été impacté par certains aléas dont notamment la présence d'amiante sur les réseaux de la rue de Planchepaleuil.

Au niveau bâtiminaire, l'exercice 2016 a surtout été marqué par la poursuite du programme de réhabilitation de l'école M. Genest et par le démarrage de l'opération portant construction d'une nouvelle cuisine centrale. D'importants travaux de voirie et d'aménagement ont également été conduits (rue des Charmettes, avenue de Paris notamment).

Le détail des dépenses réelles d'investissement par chapitre budgétaire, ainsi que leur évolution sur les cinq derniers exercices, est présenté dans le tableau ci-dessous.

OPERATIONS REELLES		CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	reports
20	Immobilisations incorporelles (études, logiciels, fonds de concours, subventions façades)	224 885,81	462 385,29	278 370,40	288 722,39	554 332,35	163 089,77
13	Régul Subv investissement						
16	dépôts et cautionnements	641,48	137,22	5 213,31	1 101,57	114,35	
16878	Solde BEA					941 600,00	
21	Immobilisations corporelles (matériel, mobilier)	703 866,80	800 994,06	359 291,42	785 390,63	1 135 512,95	106 330,16
23	Immobilisations en cours (travaux de voirie, aménagements, bâtiments)	6 026 191,90	4 492 812,29	5 038 199,69	5 271 051,93	5 826 336,49	1 469 614,08
4541	travaux d'office /compte de tiers	63 546,97	4 901,27	55 446,60	2 902,11	37 123,78	4 567,08
23	Travaux en régie	412 150,61	418 594,88	307 440,88	212 852,95	122 210,07	
26	Titres immobilisés					45 724,90	
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 431 283,57	6 179 825,01	6 043 962,30	6 562 021,58	8 662 954,89	1 743 601,09

Le montant des reports de crédits (**1 743 601€**) est important. Il résulte principalement des travaux de voiries en cours dont la rue de Planchepaleuil (**437 406€**).

Répartition par nature des dépenses d'investissement :

Le chapitre 21 retrace toutes les dépenses de matériel, de mobilier, d'acquisitions foncières directes ainsi que les aménagements liés au cimetière. La réalisation 2016 est très significative (**1 135 513€**). Elle comprend notamment:

- Le financement du programme d'équipement de vidéo-protection (**199 979€**)
- L'achat de terrains aménagés (**233 487€**) dont celui appartenant au Crédit agricole dans le secteur gare qui a été financé sur 2016.
- Les équipements informatiques (**215 664€**) en lien principalement avec les outils numériques installés dans les écoles.

- Divers interventions au cimetière pour **145 536€**
- Le matériel de transport (**79 380€**) comprenant le renouvellement de 2 camions aux espaces verts et l'achat d'un minibus pour l'accueil de loisirs.

Les travaux sur la voirie et le patrimoine sont imputés au **chapitre 23** auxquels il convient d'ajouter les frais d'étude (c/2031), l'achat de logiciels (c/205) et les fonds de concours versés par la commune (c/204).

Pour l'exercice 2016, le **chapitre 20 (554 332€)** intègre notamment le versement d'un 1^{er} fonds de concours (**250 000€**) à Riom communauté dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif du « bien partagé » pour la réalisation des écoles d'arts.

- En matière de voirie et d'aménagement urbain, le niveau de réalisation de l'exercice est important (**1 916 506€**).

L'année 2016 a été marquée par la poursuite de l'accompagnement financier de l'aménagement de la rue des Charmettes (**593 614€**) et par le démarrage des travaux portant sur la rue de Planchepaleuil (**259 124€**) conformément au schéma directeur.

De grosses réparations de voirie ont été conduites (**380 090€**) correspondant principalement à divers aménagements dans le quartier gare. L'enveloppe dédiée aux aménagements paysagers a été significative (**286 543€**). L'exercice 2016 a vu la création d'un parking impasse Lafayette (**117 263€**). On peut aussi relever la réalisation de travaux d'éclairage public pour **156 979€** dont une partie importante est issue des reports de travaux engagés en fin d'année 2015.

- Concernant le patrimoine bâti, un financement important (**3 873 926€**) a été mobilisé. Cette enveloppe est principalement issue de la consommation des crédits de paiement (**2 170 805€**) destinés à l'autorisation de programme M. Genest et ouverts sur l'exercice.

Le projet de création de la nouvelle cuisine centrale a reçu début d'exécution (**416 861€**). Le programme lié à la conservation du patrimoine historique a également donné lieu à une réalisation financière assez significative (**296 852€**).

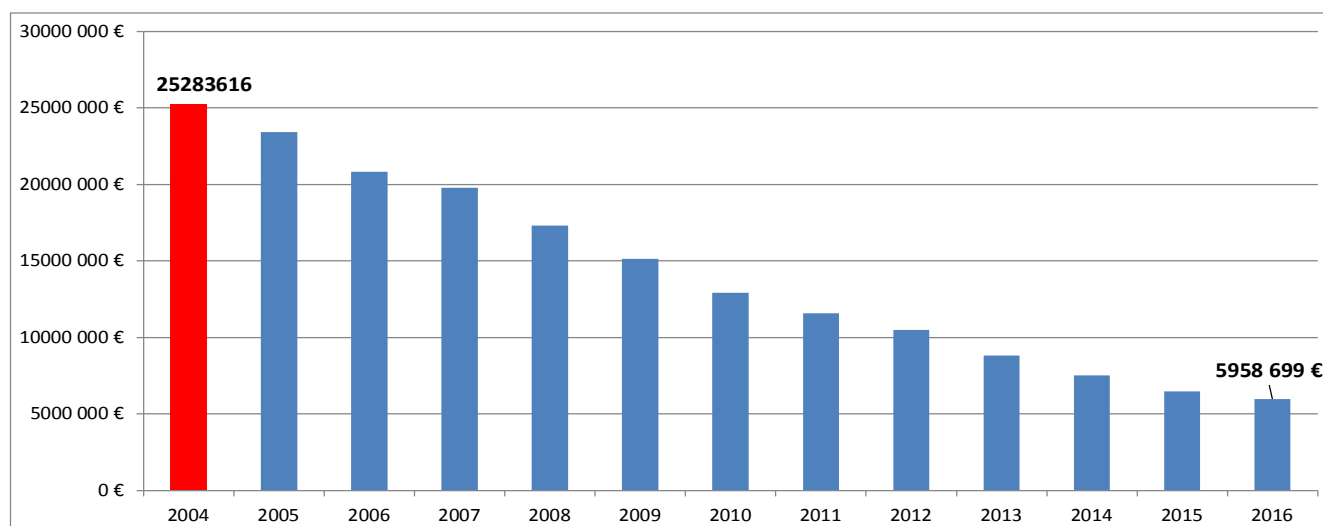
Parmi les autres travaux conduits sur les bâtiments, on peut notamment citer les interventions portant sur divers sites scolaires (**211 253€**), sur les frontons de l'église Saint-Amable (**174 101€**), sur l'îlot Grenier (**97 033€**), et sur la maison des associations (**70 455€**). Quant à l'enveloppe générique relative aux grosses réparations sur patrimoine bâti, elle affiche une réalisation financière significative de **368 931€** en lien notamment avec la réalisation de nouveaux sanitaires place de la Fédération et la mise en œuvre d'un système d'évacuation (eaux usées / eaux pluviales) à J. Moulin.

Emprunts et dettes assimilées : (chapitre 16)

Ce chapitre constitue la première dépense obligatoire de la section patrimoniale.

Après neutralisation des « dépôts et cautionnements » (114€) et des écritures spécifiques liées à l'utilisation de l'emprunt revolving BFT hors échéance annuelle, ainsi que du mandatement spécifique de **941 600€** résultant du reversement des droits d'occupation non amortis versés en 2009 par anticipation par l'exploitant de l'assiette foncière du BEA susmentionné, le remboursement 2016 du capital de la dette s'élève à **1 016 276€** contre **1 167 292€** en 2015. Il témoigne du bon positionnement de la commune en matière d'endettement. Seul un emprunt de **500 000€** contracté en fin d'année 2015 a été mobilisé sur l'exercice 2016. Le flux net de dette est donc favorable au désendettement de la commune.

Graphique d'évolution du « capital restant du » de la dette au 31/12 de chaque exercice :



Le profil et la trajectoire de l'encours de dette sont très satisfaisants.

Le stock de dette s'établit donc à **5 958 699€** au 31/12/16. La **capacité de désendettement** (indexée sur notre épargne brute) reste très satisfaisante en s'établissant à **1,3 ans**.

B- Recettes d'investissement

Le financement de la section d'investissement est constitué de ressources propres d'origine interne, de ressources propres d'origine externe et de l'emprunt.

Les recettes réelles d'investissement atteignent un niveau significatif de **4 538 840€** en 2016, auxquelles s'ajoutent **106 229€** de reports.

Le dernier exercice échu bénéficie à la fois du cercle vertueux de l'investissement en termes de FCTVA, d'un niveau de subventionnement conséquent, de produits d'amendes de police importants, ainsi que de la mobilisation de l'emprunt de **500 000€** contracté en 2015.

OPERATIONS REELLES		CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	reports
10222	FCTVA	1 059 848	1 068 024	875 757	865 830	998 620	
1342	Amendes de police	283 937	241 013	227 473	210 102	359 191	
10226	TLE/Taxe d'aménagement	151 772	221 764	279 178	171 359	150 222	
4542	travaux d'office /compte de tiers	59 515	4 901	55 447	2 902	37 124	4 567,08
16/27	Rachat prêts Riom co/sides prets centre ville	9 358	9 839	7 929			
	Sous-total recettes propres	1 564 430	1 545 542	1 445 784	1 250 193	1 545 157	4 567,08
13	Subventions	999 495	865 252	141 917	519 181	696 529	101 662,00
21/23	Régul travaux investissement		4 191	741	4 217	1 702	
165	Dépôts et cautionnements	1 640	210	503	2 165	160	
775	Cessions de biens	320 231	137 850	701	229 652	1 795 292	
	TOTAL RECETTES	2 885 796	2 553 045	1 589 646	2 005 408	4 038 840	106 229,08
16	Emprunt réalisé	580 000	0	0	0	500 000	
	TOTAL RECETTES REELLES	3 465 796	2 553 045	1 589 646	2 005 408	4 538 840	106 229,08

Les recettes propres, hors emprunts, sont augmentation sur l'exercice (**1 545 157€**) ce qui est favorable au besoin de financement de la section.

Le **FCTVA**, perçu en année n+1 et indexé sur le volume des investissements réalisés en 2015, est plus significatif que celui de l'exercice précédent (**998 620€**).

Le **produit des amendes de police** est une recette fluctuante indexée sur un coefficient annuel décidé par le comité des finances locales et appliqué à l'assiette du produit constitué par les verbalisations de l'année précédente. Pour 2016, cette ressource est en très forte hausse et s'établit à **359 191€**.

Le **produit de la taxe d'aménagement (150 222€)** est en léger recul comparativement à 2015. Quant aux **travaux réalisés d'office pour le compte de tiers**, qui s'équilibrent par définition en dépenses et en recettes, ils s'inscrivent principalement dans le cadre d'une campagne de ravalement de façades obligatoires.

Les subventions et fonds de concours demeurent assez dynamiques (**696 529€** contre **519 181€** en 2015).

Cette enveloppe comprend principalement la perception du fonds de concours de l'EPCI (**205 079€**) au titre de la réalisation des nouvelles archives municipales et communautaires. Le volet « subventions » intègre notamment le recouvrement d'une partie de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), à hauteur de **89 124€**, attribuée par l'Etat au bénéfice de plusieurs programmes de réhabilitations bâtementaires (dont l'école M. Genest et la maison des associations), ainsi qu'une partie des aides financières émanant de la DRAC pour des travaux conduits sur les églises du Marthuret et Saint-Amable ainsi que sur les archives (**136 498€**). Il peut également être noté la perception d'une fraction du F.I.C (fonds d'intervention communal) pour **54 815€** au titre des travaux de réhabilitation de l'école M. Genest, et le recouvrement de **46 861€** d'aide de l'Etat pour la vidéo-protection.

Si le produit net des cessions d'immobilisations est toujours une ressource fluctuante, l'année 2016 permet une recette très significative de **1 795 292€** en lien principalement avec la cession de l'ensemble foncier du « BEA gendarmerie » (**1 175 000€**) et avec le produit de la vente de l'immeuble de Notre Dame de Monts (**350 000€**).

Cette recette, prévue au budget en investissement s'exécute toutefois en fonctionnement (compte 775) depuis la réforme de la M14 au 1^{er}/01/2006. Néanmoins l'analyse financière conduite par la ville les répertorie toujours comme une recette d'investissement afin de faciliter les comparaisons avec les comptes administratifs précédents.

L'emprunt :

L'exercice 2016 a été autofinancé. Seul un emprunt de **500 000€**, contracté en 2015, a été mobilisé sur 2016.

SYNTHESE FINANCIERE

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
FONCTIONNEMENT						
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	26 804 325	27 644 482	28 102 607	28 044 591	28 148 538	26 342 895
Dép. réelles de fonctionnement (hors trav. en régie)	21 190 373	21 402 065	21 874 147	22 066 891	22 044 913	21 745 980
Autofinancement brut (épargne brute)	5 613 952	6 242 417	6 228 459	5 977 700	6 103 625	4 596 915
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
INVESTISSEMENT						
Autofinancement brut	5 613 952	6 242 417	6 228 459	5 977 700	6 103 625	4 596 915
Remboursement du capital des emprunts	1 770 273	1 662 011	2 380 465	1 271 069	1 167 292	1 016 276
Remboursement anticipé rétrocessions						
Autofinancement net (épargne disponible)	3 843 679	4 580 406	3 847 995	4 706 631	4 936 333	3 580 638
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Dépenses Réelles d'investissement	7 444 590	7 431 284	6 179 825	6 043 962	6 562 022	8 662 955
Recettes d'investissement hors dette emprunt revolving hors cpte 16449	2 053 957	2 885 796	2 553 045	1 589 646	2 005 408	4 038 840
Rec - Dép d'Investissement	-5 390 633	-4 545 487	-3 626 780	-4 454 316	-4 556 613	-4 624 115
Besoin de financement net	-1 546 953	34 919	221 215	252 315	379 719	-1 043 477
Emprunts	0	580 000	0	0	0	500 000
Résultat de l'exercice (avant affectation du résultat)	-1 546 953	614 919	221 215	252 315	379 719	-543 477
Résultats antérieurs reportés	4 035 140	2 488 186	3 103 105	3 324 320	3 576 635	3 956 354
Fonds de Roulement Fin d'exercice	2 488 187	3 103 105	3 324 320	3 576 635	3 956 354	3 412 877
Reports nets (Dép -rec)	14 451	567 424	841 739	424 827	1 073 527	1 637 372
Résultat comptable	2 473 736	2 535 681	2 482 581	3 151 807	2 882 827	1 775 505

Le bilan 2016 enregistre donc une **première année de baisse des capacités d'autofinancement** alors même que les dépenses de gestion, dans le prolongement des exercices budgétaires précédents, sont globalement maîtrisées.

La section d'investissement est quant à elle satisfaisante tant au niveau du volume d'interventions patrimoniales qu'en termes de besoin de financement associé à cet investissement. Cependant, le niveau important des reports, conjugués à la baisse de l'autofinancement, impactent le résultat comptable de l'exercice.

Au sortir du dernier bilan, il est important d'insister sur le fait que le seul véritable déterminant à moyen/long termes de la capacité à investir demeure la préservation des capacités de financement issues du fonctionnement. L'épargne brute, associée à un endettement maîtrisé, constitue le moteur de capacités de financements durables.

III – LES BUDGETS ANNEXES

A) BUDGET DE L'EAU :

Exposé des résultats de la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
6152	Entretien, réparation s/biens	0,00	704,32			1 235,03	
6378	Reversement Taxe SAEP	523 285,86	602 828,67	631 504,15	595 936,24	740 905,66	751 883,53
658	charges diverses de la gestion courante						1,24
66111	Intérêts des emprunts	26 378,10	25 078,08	22 194,86	19 197,89	17 410,97	20 314,13
66111	Intérêts prêts centre ville	734,14	548,45	353,16	158,96	0,00	
66112	ICNE	-749,56	-673,57	-807,56	-615,66	-526,01	859,86
6688	pénalités renégociation dette					150,00	400,00
673	Titres annulés sur exercices ant			1 355,25			
678	autres charges exceptionnelles	14 946,06	14 850,00	14 850,00			
6215	Rbst personnel mis à disposition	34 127,00	37 912,00	51 915,78	54 999,71	55 716,36	55 797,19
	Sous-Total opérations réelles	598 721,60	681 247,95	721 365,64	669 677,14	814 892,01	829 255,95
6811	Dotation aux amortissements	101 493,74	105 148,18	112 008,52	118 507,34	124 244,55	98 625,00
6865	Dotat amort. Charges financières à répartir	0,00					
	Sous-total opérations d'ordre	101 493,74	105 148,18	112 008,52	118 507,34	124 244,55	98 625,00
	TOTAL GENERAL DEPENSES	700 215,34	786 396,13	833 374,16	788 184,48	939 136,56	927 880,95

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
2	Excédent de fonctionnement reporté						
70111	Vente eau aux abonnés	452 610,27	471 754,77	472 764,46	463 264,01	472 632,11	574 873,91
70128	Surtaxe SAEP à reverser	530 468,96	565 762,36	523 242,70	570 947,13	645 393,39	653 323,23
704	Travaux raccordement						
758	produits divers de gestion courante	1,34	0,28	0,48	2,12		0,22
7718	Autres produits exceptionnels						
773	mandats annulés sur ex antérieurs						
7788	Autres produits exceptionnels	0,21			0,02		
	Sous-Total opérations réelles	983 080,78	1 037 517,41	996 007,64	1 034 213,28	1 118 025,50	1 228 197,36
777	quote part des subventions d'investissement transférées						194,53
6611	ICNE	0,00					
	Sous-total opérations d'ordre						194,53
	TOTAL GENERAL RECETTES	983 080,78	1 037 517,41	996 007,64	1 034 213,28	1 118 025,50	1 228 391,89

Exposé des résultats de la section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
1641	Remboursement capital dette	67 525,66	70 607,40	73 333,16	70 623,97	63 360,40	59 433,51
1687	Autres dette prêt centre ville	3 619,59	3 792,11	3 987,41	3 240,25	0,00	
2315	Travaux réseaux	309 449,50	410 250,72	388 629,76	344 232,15	492 528,06	249 286,82
2315	Travaux réseaux restes à réaliser						
	Sous-Total opérations réelles	380 594,75	484 650,23	465 950,33	418 096,37	555 888,46	308 720,33
2762	Créances transf - TVA	50 712,51	67 231,76	63 688,52	57 372,02	82 088,01	41 547,80
139111	amortissement des sub d'investissement						194,53
4818	Charges à étaler						
491	Provision pour dépréciation						
	Sous-total opérations d'ordre	50 712,51	67 231,76	63 688,52	57 372,02	82 088,01	41 742,33
	TOTAL GENERAL DEPENSES	431 307,26	551 881,99	529 638,85	475 468,39	637 976,47	350 462,66

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
1068	Affectation résultat en réserves	130 000,00	143 000,00	301 000,00	254 254,68	196 000,00	137 017,74
2762	Créances sur transfert de TVA	50 712,51	67 231,76	63 688,52	57 372,02	82 088,01	41 547,80
13111	subvention agence de l'eau					9 726,50	
2315	Install, maté, outillage					29,44	
1641	Emprunt	50 000,00				370 000,00	
	Sous-Total opérations réelles	230 712,51	210 231,76	364 688,52	311 626,70	657 843,95	178 565,54
2315	Install, maté, outillage	50 712,51	67 231,76	63 688,52	57 372,02	82 088,01	41 547,80
281531	Amortissement	101 493,74	105 148,18	112 008,52	118 507,34	124 244,55	98 625,00
4818	Pénalités renégociation dette						
1641	Pénalité capitalisée						
	Sous-total opérations d'ordre	152 206,25	172 379,94	175 697,04	175 879,36	206 332,56	140 172,80
	TOTAL GENERAL RECETTES	382 918,76	382 611,70	540 385,56	487 506,06	864 176,51	318 738,34

Commentaires sur l'exécution budgétaire 2016 du budget annexe de l'eau :

La réalisation 2016 du budget eau se clôture sur **un excédent de 312 928€**, après avoir pris en compte le solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit antérieur reporté) et après avoir procédé à l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement (excédent de fonctionnement capitalisé).

Ce résultat de clôture permet d'augurer un bon accompagnement des investissements importants projetés tout en préservant un excédent de fonctionnement reporté (réserves au 002) assez significatif dans le cadre de la budgétisation primitive pour 2017.

Ce constat s'appuie toutefois sur un volume d'investissements relativement faible en 2016. Les dépenses d'équipement ont ainsi été financées à hauteur de **249 287€**. Cela s'accompagne d'un

faible taux d'exécution des enveloppes d'investissement budgétées (**34%**) dû à la fois à une conjoncture très favorable en termes d'appels d'offres et à certains retards d'exécution. Les principaux travaux conduits concernent les réseaux d'eau potable des rues des Dagneaux (**98 803€**) et de Planchepaleuil (**73 762€**), et de l'AFU des Martres (**46 682€**). Le niveau de reports est important (**172 106€**) en lien notamment avec les travaux de désamiantage de la rue de Planchepaleuil.

Au niveau de la section de fonctionnement, en dépenses, le reversement de la taxe SAEP, indexé sur la consommation de l'année n-1, est globalement stable comparativement à 2015. Il passe ainsi de **740 906€** (CA 2015) à **751 884€** (CA 2016). Concomitamment, le produit perçu par la ville est en légère hausse et s'élève à **653 323€** (contre **645 393€** en 2015). Quant à la taxe sur la déperdition, elle est globalement stable corrélativement au rendement des réseaux (**59 930€** contre **58 444€** en 2015).

Le produit de la vente de l'eau connaît une évolution très positive (**574 874€** contre **472 632€** pour l'exercice précédent), ce qui témoigne d'une hausse des volumes consommés conjuguée à une revalorisation de la part communale du prix du m³ d'eau à Riom à compter du 1^{er} janvier 2016 (délibération du 14 décembre 2015 portant le tarif à 0,46€ contre 0,39€ précédemment). Cette évolution est également à mettre en relation avec la hausse constatée de population.

La réévaluation à compter de 2013 des coûts de mise à disposition du personnel municipal (compte 6215), au plus près des missions réalisées au bénéfice de cette activité, impacte également les charges d'exploitation pour 2016 à hauteur de **55 797€**.

Quant aux charges financières, elles demeurent faibles (**21 574€**).

Après un exercice 2015 ayant mobilisé un recours à l'emprunt de **370 000€**, les réalisations patrimoniales conduites sur 2016 ont été entièrement autofinancées.

L'encours de dette reste faible au 31/12/16 (**668 122€**), avec une capacité de désendettement **inférieure à 2 ans**, et le niveau d'amortissement annuel du capital de la dette très satisfaisant puisqu'**inférieur à 60 000€**.

Perspectives pour 2017 :

Parallèlement à la mise en oeuvre du schéma directeur, la commune souhaite conduire une importante programmation patrimoniale en matière de renouvellement de réseaux. L'objectif, à la fois économique et environnemental, demeure une sensible amélioration du rendement des réseaux.

Pour ce faire, au-delà du niveau de sujétions à opposer au délégataire en termes d'entretien des réseaux, les niveaux d'investissement à consacrer annuellement aux réseaux d'eau potable doivent être conséquents. Compte tenu de la situation financière de ce service public à caractère industriel et commercial, il a été acté par le Conseil municipal une hausse du prix du m³ de la part communale à **0,49€** au 1^{er}/01/17.

Le budget primitif 2017 prévoit donc une planification patrimoniale importante avec une enveloppe prévisionnelle de travaux nouveaux qui s'élève à **750 000€**. Le programme d'investissement pour 2017 comprend principalement le traitement des réseaux de l'avenue de Châtel (**500 000€**), ainsi que diverses interventions dont notamment la rue de Planchepaleuil (**80 000€**) et l'accompagnement de la requalification du quartier G. Romme (**60 000€**). L'accompagnement financier de ce programme ne nécessite la budgétisation primitive que d'un faible emprunt d'équilibre (**114 208€**) ; ce dernier ne devrait pas ou peu donner lieu à réalisation dans la mesure où il repose sur une réalisation à 100% des enveloppes budgétées, sauf à ce que les appels d'offres soient très défavorables.

B) BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT :

Exposé des résultats de la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
6228	Rémunérations diverses	13 391,74	7 115,29	23 857,18	15 943,00	424,34	
61523	entretien sur biens immobiliers	3 030,43	1 744,01	119,60	1 494,92	1 101,06	814,80
6541	Pertes sur créances irrécouvrables			742,08			
658	Charges diverses de gestion courante	0,16		0,38			0,14
66111	Intérêts dette classique	11 892,08	9 431,56	6 858,94	4 321,79	2 894,72	8 828,29
66111	Intérêts prêt centre ville	1 071,13	798,93	512,70	228,84	0,00	
668	Autres charges financières						400,00
6215	Autres charges exc personnel	25 127,00	27 983,00	46 280,92	49 257,41	49 906,34	49 815,64
672	versement excédent à la collectivité						
673	titres annulés sur ex antérieurs		624,66	22 366,63	751,25	3 797,76	817,90
678	Autres charges exceptionnelles						
66112	ICNE	-265,06	-275,73	-286,85	-298,43	-26,04	1 875,49
	Sous-Total opérations réelles	54 247,48	47 421,72	100 451,58	71 698,78	58 098,18	62 552,26
6811	Dotation aux amortissements	119 534,47	120 004,82	122 524,14	125 731,23	136 032,86	94 762,00
6812	Dotation aux amort charges à répartir	988,76					
6865	Dot aux amort. Charges financières répart						
	Sous-total opérations d'ordre	120 523,23	120 004,82	122 524,14	125 731,23	136 032,86	94 762,00
	TOTAL GENERAL DEPENSES	174 770,71	167 426,54	222 975,72	197 430,01	194 131,04	157 314,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
704	Travaux de raccordement au réseau	28 288,64	55 344,59	12 137,10	751,25		
7061	Redevance Assainissement (Semerap)	248 935,67	251 876,56	265 462,13	263 235,95	261 009,90	304 202,49
70613	Participation assainissement collectif				17 432,79	3 694,18	36 352,75
7788	Autres produits exceptionnels	0,44					
758	Produits divers de gestion courante		0,40			0,74	
	Sous-Total opérations réelles	277 224,75	307 221,55	277 599,23	281 419,99	264 704,82	340 555,24
7815	reprise sur provision pour risques					30 489,80	
777	Quote part subv investissement transférées	13 713,39	11 662,95	9 957,60	10 966,91	13 216,63	9 304,92
7788	Produits exceptionnels						
796	Transfert de charges financières						
	Sous-total opérations d'ordre	13 713,39	11 662,95	9 957,60	10 966,91	43 706,43	9 304,92
	TOTAL GENERAL RECETTES	290 938,14	318 884,50	287 556,83	292 386,90	308 411,25	349 860,16

Exposé des résultats de la section de d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
1641	Remboursement capital dette	58 074,18	60 515,00	63 059,08	55 224,65	8 198,37	23 536,06
1687	Prêts centre ville	5 293,65	5 565,85	5 852,08	4 688,80	0,00	
2031	études et diagnostics			54 760,66	31 659,27	2 532,00	2 209,50
2315	Travaux sur les réseaux	195 233,37	153 248,29	137 033,63	586 438,42	689 166,76	457 173,08
2762	Créances transfert TVA						
	Sous-Total opérations réelles	258 601,20	219 329,14	260 705,45	678 011,14	699 897,13	482 918,64
13911	Reprise sur subventions				186,38	509,12	1 355,01
13918	Reprise sur subventions	13 713,39	11 662,95	9 957,60	10 780,53	12 707,51	7 949,91
1582	autres provision pour risque					30 489,80	
21532	réseaux d'assainissement					8 850,10	
261	titres de participation						
2762	Créances trans TVA	31 994,80	25 114,29	31 431,25	103 016,30	115 283,13	76 244,29
	Sous-total opérations d'ordre	45 708,19	36 777,24	41 388,85	113 983,21	167 839,66	85 549,21
	TOTAL GENERAL DEPENSES	304 309,39	256 106,38	302 094,30	791 994,35	867 736,79	568 467,85

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Imput.	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
1068	Réserves	90 265,96	112 167,43	100 000,00	53 000,00	198 500,00	177 776,17
13111	subvention			9 318,75	16 137,11	42 294,57	214 758,29
1318	subvention		45 000,00	41 146,66	150 348,74		
1687	avance agence de l'eau						74 000,00
261	actionariat SEMERAP						45 724,90
2762	Créances transfert TVA	31 994,80	25 114,29	31 431,25	103 016,30	115 283,13	76 244,29
2315	Install, maté,outillage					122,18	47 279,69
	Sous-Total opérations réelles	122 260,76	182 281,72	181 896,66	322 502,15	356 199,88	635 783,34
1021	dotation						
1641	Refinancement de dette						
1687		9,51					
2031	transfert frais d'études en bien					8 850,10	
2315	Transfert TVA	31 994,80	25 114,29	31 431,25	103 016,30	115 283,13	76 244,29
3E+05	Reprise amortissements	119 534,47	120 004,82	122 523,97	125 731,23	136 032,86	94 762,00
3E+05	Reprise amortissements			0,17			
4818	charges à étaler	988,76					
	Sous-total opérations d'ordre	152 527,54	145 119,11	153 955,39	228 747,53	260 166,09	171 006,29
1641	Emprunt équilibre					400 000,00	
	TOTAL GENERAL RECETTES	274 788,30	327 400,83	335 852,05	551 249,68	1 016 365,97	806 789,63

Commentaires sur l'exécution budgétaire 2016 du « budget annexe de l'assainissement » :

Le compte administratif 2016 de l'assainissement clôture l'année sur un excédent de **342 771€**. Ce résultat s'appuie sur une absence de besoin de financement de la section patrimoniale dans la mesure où les niveaux de travaux à financer ont été moins importants que prévu et compte tenu de subventionnements conséquents.

Concernant la **section de fonctionnement** :

- Le produit d'exploitation issu de la redevance d'assainissement (compte 7061) est en hausse. La recette recouvrée s'établit ainsi à **304 202€ (261 010€ en 2015)**. La part communale du prix du m³ d'assainissement (**0,30€**) a été augmentée de 3 centimes en 2016 en lien avec la programmation patrimoniale prévisionnelle issue du schéma directeur.
- Les recettes de raccordement au réseau (comptes 704 et 70613), et notamment la participation à l'assainissement collectif (PAC), demeurent fluctuantes. Pour 2016, elles ont été plutôt dynamiques (**36 353€**) comparativement à l'exercice précédent (**3 694€**). Elles résultent pour partie d'un « effet rattrapage » suite à la mise en place des nouvelles modalités d'assujettissement, le raccordement effectif étant désormais l'acte générateur de la PAC.
- En dépenses d'exploitation, dans le prolongement de la réévaluation opérée en 2013, les coûts de mise à disposition du personnel municipal (compte 6215) impactent le « volet charges » à hauteur de **49 816€**.

Quant à la **section d'investissement**, elle est marquée par un volume d'investissement réalisé relativement modeste par rapport à la budgétisation. Les dépenses liées aux travaux conduits s'établissent à **457 173€**.

Les principales interventions réalisées correspondent aux réseaux de la rue de Planchepaleuil (**364 553€**). Les reports à financer sont très importants (**470 393€**) et résultent majoritairement de ce programme pour **247 873€**. Le taux d'exécution des investissements budgétés est, comme pour le budget eau, faible (**28,3%**).

En recettes, la section d'investissement a bénéficié d'aides financières très importantes émanant de l'Agence de l'eau : un subventionnement global perçu de **214 758€**, ainsi qu'une avance de **74 000€** dans le cadre du partenariat obtenu pour la conduite des travaux de la rue des Charmettes.

Le niveau de l'accompagnement financier dont a pu bénéficier la commune ne pouvait être anticipé. Naturellement, l'exercice 2016 a pu être entièrement autofinancé. Le positionnement de ce budget en termes d'endettement est donc conforté. L'encours de dette s'établit au 31/12/16 à **513 638€**, avec une capacité de désendettement **légèrement inférieure à 2 ans**.

Les perspectives pour 2017 :

① Compte tenu du bilan financier 2016, tout en tenant compte des impératifs d'équilibre qui s'imposent à ce budget (SPIC), le Conseil municipal a décidé de ramener à **0,27€** la part communale du prix du m³ d'assainissement à compter du 1^{er}/01/17 alors même que la budgétisation patrimoniale s'inscrit dans une logique d'investissements importants projetés parallèlement à la mise en œuvre du schéma directeur.

La budgétisation primitive pour 2017 est ainsi principalement marquée par un important programme prévisionnel de travaux nouveaux estimé à **1 050 000€**. Ces interventions, dont

principalement l'avenue de Châtel (**600 000€**) et la poursuite de la rue de Planchepaleuil (**300 000€**), seront menées parallèlement aux travaux de voirie (et eaux pluviales) portant sur le budget général et aux renouvellements de réseaux d'eau potable.

Grâce à la mise en place du schéma directeur, cela permet de composer avec un partenariat financier important, au moins sur le moyen terme, issu de l'agence de bassin. Dans le prolongement de l'exercice 2016, le budget d'assainissement 2017 peut ainsi compter sur l'inscription d'un niveau de subventionnement important de l'agence de l'eau à hauteur de **600 000€**, auquel s'ajoute une avance à taux zéro de **105 800€** pour la conduite des travaux de la rue de Planchepaleuil.

Si cette avance vient s'ajouter à l'encours de dette, elle n'engendre donc aucun frais financier et s'avère donc très favorable à la section d'exploitation dont l'importance est bien relative.

Cette programmation patrimoniale prévue, outre cette avance, ne nécessitera pas d'emprunt d'équilibre dès le stade de la budgétisation primitive.

FONCTIONNEMENT**DEPENSE**

CHAPITRE	NATURE	LIBELLE	TOTAL VOTE	REALISE	
011	60	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	117 000,00	106 094,71
		60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 057 000,00	912 076,84
		60621	COMBUSTIBLES	4 750,00	3 281,98
		60622	CARBURANTS	86 000,00	74 873,05
		60623	ALIMENTATION	385 617,00	384 284,90
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 792,00	1 650,41
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	44 500,00	43 495,78
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	46 568,00	40 520,46
		60633	FOURNITURES DE VOIRIE	99 000,00	65 461,54
		60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	30 800,00	23 372,40
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	43 304,00	42 892,77
		6067	FOURNITURES SCOLAIRES	66 267,00	63 762,11
		6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	382 885,00	362 421,77
			TOTAL 60	2 366 483,00	2 124 188,72
	61	6135	LOCATIONS MOBILIERES	205 200,00	194 807,02
		614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	68 008,00	60 659,54
		615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	120 000,00	103 419,58
		615228	ENTRETIEN REPARTION AUTRES BATIMENTS	1 000,00	996,28
		615231	ENTRETIEN REPARATION VOIRIES	9 000,00	5 062,85
		615232	ENTRETIEN REPARATION RESEAUX	225 000,00	213 125,85
		61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	24 000,00	20 385,56
		61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	57 290,00	48 930,84
		6156	MAINTENANCE	398 152,00	322 218,47
		6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	104 980,00	103 168,74
		6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	15 000,00	-548,99
		617	ETUDES ET RECHERCHES	15 160,00	1 978,34
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	11 400,00	10 250,82
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	68 000,00	60 112,08
		6188	AUTRES FRAIS DIVERS	517 643,00	445 210,67
			TOTAL 61	1 839 833,00	1 589 777,65
	62	6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	2 576,00	2 502,22

	6226	HONORAIRES	25 500,00	22 523,86
	6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	9 060,00	5 141,69
	6228	DIVERS	55 000,00	54 893,60
	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	35 660,00	30 932,95
	6232	FETES ET CEREMONIES	52 850,00	49 733,83
	6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	3 000,00	2 453,60
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	110 300,00	99 415,23
	6237	PUBLICATIONS	54 890,00	38 400,40
	6238	DIVERS	17 950,00	17 949,40
	6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	56 310,00	48 771,05
	6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	22 328,00	14 003,26
	6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	75 690,00	76 817,45
	6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	91 400,00	79 669,43
	627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200,00	156,80
	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	111 029,00	104 451,42
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 000,00	4 288,98
	6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	33 000,00	34 238,62
	62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT	30 732,00	34 199,66
	62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	43 700,00	36 272,59
	6288	AUTRES	28 000,00	23 209,19
		TOTAL 62	867 175,00	780 025,23
63	63512	TAXES FONCIERES	51 700,00	50 538,00
	6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 445,00	1 444,28
		TOTAL 63	53 145,00	51 982,28
		TOTAL 011	5 126 636,00	4 545 973,88
012	62	6216 PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	215 215,00	197 391,72
		6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	47 980,00	17 422,34
		TOTAL 62	263 195,00	214 814,06
63	6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	45 605,00	44 384,00
	6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	38 008,00	36 996,00
	6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	134 852,00	124 275,81
		TOTAL 63	218 465,00	205 655,81
64	64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	6 154 134,00	6 046 000,77
	64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	110 481,00	109 269,16
	64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	1 132 141,00	1 093 475,06
	64131	REMUNERATION	1 272 321,00	1 266 561,60
	64162	EMPLOIS D AVENIR	21 864,00	20 292,33
	6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	52 000,00	51 765,77

	6451	COTISATIONS A L'URSSAF	1 456 145,00	1 429 001,00
	6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 019 939,00	1 949 228,53
	6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	80 429,00	78 852,00
	6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	350 000,00	349 793,76
	6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	28 350,00	23 060,00
	6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	2 909,00	2 385,25
	6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 580,00	4 572,26
	64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	23 212,00	22 355,68
	6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	30 500,00	30 811,31
	6488	AUTRES CHARGES	448 421,00	376 574,60
		TOTAL 64	13 188 426,00	12 853 999,08
		TOTAL 012	13 670 086,00	13 274 468,95
014	7391172	DEGREVEMENT TH LGT VACANT	15 836,00	15 836,00
	73916	PRELEVEMENT AU TITRE DE LA CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES	503 657,00	503 657,00
	73925	FONDS PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	543 766,00	543 766,00
		TOTAL	1 063 259,00	1 063 259,00
		TOTAL 014	1 063 259,00	1 063 259,00
022	022	DEPENSES IMPREVUES	95 143,00	0,00
		TOTAL	95 143,00	0,00
		TOTAL 022	95 143,00	0,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 611 770,00	0,00
		TOTAL	5 611 770,00	0,00
		TOTAL 023	5 611 770,00	0,00
042	67 675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	1 819 360,47
	6761	DIFFERENCES SUR REALISATION POSITIVES TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	0,00	183 301,18
		TOTAL 67	0,00	2 002 661,65
	68 6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	740 983,00	740 982,25
		TOTAL 68	740 983,00	740 982,25
		TOTAL 042	740 983,00	2 743 643,90
65	65 6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	130 832,00	130 498,27
	6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	4 000,00	1 926,34
	6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	5 405,00	5 465,13
	6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	9 377,00	9 288,00
	6535	FORMATIONS ELUS	8 500,00	4 311,99
	6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	2 000,00	107,60
	6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	70 000,00	5 390,33
	6552	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AIDE SOCIALE DU DEPARTEMENT	4 076,00	4 075,20

		6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	634 400,00	634 399,48
		65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	40 180,00	30,00
		6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	319 240,00	231 836,17
		657362	CCAS	490 065,00	490 062,38
		65737	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 500,00	2 500,00
		65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	13 130,00	13 125,00
		6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	665 682,00	630 030,57
		658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 400,00	360,06
			TOTAL 65	2 400 787,00	2 163 406,52
			TOTAL 65	2 400 787,00	2 163 406,52
66	66	66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	195 000,00	187 976,23
		66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-8 000,00	-6 812,54
		6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 000,00	750,00
			TOTAL 66	188 000,00	181 913,69
			TOTAL 66	188 000,00	181 913,69
67	67	6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	4 000,00	3 848,86
		6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	200,00	0,00
		673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	17 000,00	14 433,25
		678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	563 597,00	560 886,33
			TOTAL 67	584 797,00	579 168,44
			TOTAL 67	584 797,00	579 168,44
68	68	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	60 000,00	60 000,00
			TOTAL 68	60 000,00	60 000,00
			TOTAL 68	60 000,00	60 000,00
			TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT	29 541 461,00	24 611 834,38

RECETTE

CHAPITRE	NATURE	LIBELLE	TOTAL VOTE	REALISE
002	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 889 000,00	0,00
		TOTAL	2 889 000,00	0,00
		TOTAL 002	2 889 000,00	0,00
013	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	195 000,00	278 184,37
		TOTAL	195 000,00	278 184,37
		TOTAL 013	195 000,00	278 184,37
042	72 722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PRODUCTION IMMOBILISEE	350 000,00	122 210,07
		TOTAL 72	350 000,00	122 210,07
	77 7761	DIFFERENCE SUR REALISATION NEGATIVES TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	0,00	207 370,10

		7768	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	119 424,00	119 423,97
		777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	8 124,00	8 123,40
		7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	0,00	14 466,12
			TOTAL 77	127 548,00	349 383,59
			TOTAL 042	477 548,00	471 593,66
70	70	7018	AUTRES	7 000,00	4 803,50
		70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	28 000,00	44 874,00
		70312	REDEVANCES FUNERAIRES	15 000,00	19 176,00
		70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	200 000,00	194 257,30
		70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	71 900,00	89 002,99
		7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	148 800,00	168 549,14
		7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	208 900,00	233 829,51
		7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	345 000,00	353 841,16
		7081	PRODUITS DES SERVICES EXPLOITES DANS L INTERET DU PERSONNEL	188 000,00	160 228,94
		7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	300,00	290,81
		70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	106 000,00	105 612,83
		70846	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AU GFP DE RATTACHEMENT	694 114,00	686 530,67
		70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	0,00	259,54
		70876	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	240 246,00	240 246,00
		70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	135 400,00	166 736,29
		7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	1 500,00	1 216,58
			TOTAL 70	2 390 160,00	2 469 455,26
			TOTAL 70	2 390 160,00	2 469 455,26
73	73	73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATIO	11 800 000,00	11 627 506,00
		7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX ET ASSIMILES	8 191,00	10 660,00
		7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	5 108 295,00	5 108 295,00
		7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	1 294 128,00	1 294 128,00
		7323	F.N.G.I.R	58 947,00	58 947,00
		7343	TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	6 000,00	6 762,00
		7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	370 000,00	375 449,55
		7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	77 000,00	79 227,77
		7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	350 000,00	490 848,95
			TOTAL 73	19 072 561,00	19 051 824,27
			TOTAL 73	19 072 561,00	19 051 824,27
74	74	7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 917 032,00	1 917 032,00
		74121	DOTATION DE SOLIDARITE RURALE (PREMIERE FRACTION)	183 950,00	183 950,00

		74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	235 652,00	235 652,00
		7413	DOTATION DES PERMANENTS SYNDICAUX	21 380,00	31 980,94
		745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	5 600,00	2 808,00
		74718	AUTRES	80 530,00	86 236,64
		7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	45 300,00	48 048,09
		7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	78 800,00	72 803,40
		7476	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS CCAS ET CAISSE DES ECOLES	340 065,00	340 062,38
		7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	481 604,00	501 641,59
		7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	0,00	1 006,00
		748313	DOTATION DE COMPENSATION DE REFORME DE LA TP	30 995,00	30 995,00
		74833	ATTRIBUTIONS ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	66 565,00	66 565,00
		74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	67 782,00	67 800,00
		74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	312 808,00	312 808,00
		7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 910,00	3 910,00
		7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	10 060,00	10 060,00
			TOTAL 74	3 882 033,00	3 913 359,04
			TOTAL 74	3 882 033,00	3 913 359,04
75	75	752	REVENUS DES IMMEUBLES	132 950,00	139 889,14
		758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	39 000,00	31 687,54
			TOTAL 75	171 950,00	171 576,68
			TOTAL 75	171 950,00	171 576,68
76	76	7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS AUTRES	2 000,00	228,45
			TOTAL 76	2 000,00	228,45
			TOTAL 76	2 000,00	228,45
77	77	773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	47 000,00	47 605,53
		774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	2 000,00	150,00
		775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 795 291,55
		7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	412 209,00	410 511,17
			TOTAL 77	461 209,00	2 253 558,25
			TOTAL 77	461 209,00	2 253 558,25
			TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	29 541 461,00	28 609 779,98

INVESTISSEMENT

DEPENSE

CHAPITRE	NATURE	LIBELLE	TOTAL VOTE	REALISE
001	001	SOLDE D'EXECUTION	4 636 252,42	0,00

			TOTAL	4 636 252,42	0,00
			TOTAL 001	4 636 252,42	0,00
040	23	2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	170 000,00	78 975,86
		2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	180 000,00	57 700,33
			TOTAL 23	350 000,00	136 676,19
		13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 600,00	2 600,00
		13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	1 251,00	1 251,19
		13916	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES EP LOCAUX	4 023,00	4 022,21
		13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	250,00	250,00
		192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/1997	0,00	207 370,10
		198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	119 424,00	119 423,97
			TOTAL	127 548,00	334 917,47
			TOTAL 040	477 548,00	471 593,66
041	16	16873	AUTRES DETTES DEPARTEMENTS	35 138,00	35 137,46
			TOTAL 16	35 138,00	35 137,46
	21	2111	TERRAINS NUS	5 000,00	0,00
		2112	TERRAINS DE VOIRIE	5 000,00	0,00
		21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	384 839,00	384 838,06
		2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	5 000,00	4 900,00
			TOTAL 21	399 839,00	389 738,06
	23	2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	5 867,00	5 867,10
		2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	130 263,00	130 262,11
			TOTAL 23	136 130,00	136 129,21
	27	27638	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	839,00	838,06
			TOTAL 27	839,00	838,06
			TOTAL 041	571 946,00	561 842,79
16	16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	685 100,00	685 072,91
		16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	76 211,00	76 211,00
		16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	609 695,00	609 695,00
		165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000,00	114,35
		16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	255 000,00	254 992,42
		16878	AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS	941 600,00	941 600,00
			TOTAL 16	2 568 606,00	2 567 685,68
			TOTAL 16	2 568 606,00	2 567 685,68
20	20	202	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, MODIFICATION, REVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME	112 521,38	73 604,36
		2031	FRAIS D'ETUDES	87 136,15	61 467,53
		2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	198 183,60	68 256,90

			TOTAL 20	397 841,13	203 328,79
			TOTAL 20	397 841,13	203 328,79
204	20	204122	SUBVENTIONS EQUIPEMENT REGION	136 169,00	136 169,00
		2041512	SUBVENTIONS EQUIPEMENT GROUPEMENT DE COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	200 000,00	200 000,00
		20422	SUBVENTIONS EQUIPEMENT PERSONNES PRIVEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	50 000,00	14 834,56
			TOTAL 20	386 169,00	351 003,56
			TOTAL 204	386 169,00	351 003,56
21	21	2111	TERRAINS NUS	44 000,00	42 923,40
		2112	TERRAINS DE VOIRIE	25 000,00	7 505,80
		2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	240 000,00	233 487,00
		2115	TERRAINS BATIS	730,00	724,56
		21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	172 467,74	145 535,67
		21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	28 000,00	14 260,80
		21571	MATERIEL ROULANT	17 880,00	17 879,90
		2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	49 189,60	27 345,60
		2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	600,00	0,00
		2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	140 000,00	79 380,00
		2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	301 076,66	215 664,33
		2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	31 960,90	24 657,13
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	363 230,94	326 148,76
			TOTAL 21	1 414 135,84	1 135 512,95
			TOTAL 21	1 414 135,84	1 135 512,95
23	23	2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	4 624 112,03	3 873 925,91
		2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 554 817,60	1 916 506,02
		2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D ART	32 721,76	24 639,56
		238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 000,00	11 265,00
			TOTAL 23	8 228 651,39	5 826 336,49
			TOTAL 23	8 228 651,39	5 826 336,49
26	26	261	TITRES DE PARTICIPATION	45 725,00	45 724,90
			TOTAL 26	45 725,00	45 724,90
			TOTAL 26	45 725,00	45 724,90
4541	45	4541	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - DEPENSES	43 090,50	37 123,78
			TOTAL 45	43 090,50	37 123,78
			TOTAL 4541	43 090,50	37 123,78
			TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT	18 769 965,28	11 200 152,60

RECETTE

CHAPITRE	NATURE	LIBELLE	TOTAL VOTE	REALISE
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 611 770,00	0,00
		TOTAL	5 611 770,00	0,00
		TOTAL 021	5 611 770,00	0,00
024	024	PRODUITS DES CESSION	1 875 000,00	0,00
		TOTAL	1 875 000,00	0,00
		TOTAL 024	1 875 000,00	0,00
040	21	2111 TERRAINS NUS	0,00	311,15
		2112 TERRAINS DE VOIRIE	0,00	12 994,54
		21318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0,00	1 805 754,78
		2161 OEUVRES ET OBJETS D'ART	0,00	300,00
		TOTAL 21	0,00	1 819 360,47
	28	2802 FRAIS ETUDES ELABORATION, MODIFICATION, REVISION DOCUMENTS	9 407,00	9 407,00
		28031 FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	15 376,00	15 376,00
		2804122 SUBVENTION EQUIPEMENT REGION	27 231,00	27 231,00
		28041412 SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE AUX COMMUNES DU GFP	489,00	489,00
		28041512 AMORT SUB EQUIPEMENT VERSEES RIOM CO	51 224,00	51 224,00
		28041622 AMORT SUB EQUIP VERSEES CCAS	2 324,00	2 324,00
		2804182 AMORT SUB EQUIP VERSEES AUX ORGANISMES PUBLIC	38 156,00	38 155,97
		280422 SUBVENTION EQUIPEMENT PERSONNES PRIVEES	31 841,00	31 840,93
		2804412 AMORT SUBVENTION EQUIPEMENT EN NATURE ORGANISMES PUBLICS	3 762,00	3 762,00
		28051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	46 930,00	46 930,22
		28132 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	5 641,00	5 641,00
		281578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	15 829,00	15 829,00
		28158 AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	54 683,00	54 683,02
		28182 MATERIEL DE TRANSPORT	63 749,00	63 749,00
		28183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	112 516,00	112 515,75
		28184 MOBILIER	60 728,00	60 727,85
		28188 AUTRES	201 097,00	201 096,51
		TOTAL 28	740 983,00	740 982,25
	192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/1997	0,00	183 301,18
		TOTAL	0,00	183 301,18
		TOTAL 040	740 983,00	2 743 643,90
041	13	1327 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCT	0,00	5 062,16
		1387 AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE	5 062,00	0,00
		1388 AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES	14 466,00	0,00

			TOTAL 13	19 528,00	5 062,16
20	2031	FRAIS D'ETUDES		136 130,00	136 129,21
			TOTAL 20	136 130,00	136 129,21
23	2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		4 345,00	18 810,30
	238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 265,00	11 265,00
			TOTAL 23	15 610,00	30 075,30
27	27638	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS		384 839,00	384 838,06
			TOTAL 27	384 839,00	384 838,06
	1021	DOTATIONS		15 000,00	4 900,00
	16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		839,00	838,06
			TOTAL	15 839,00	5 738,06
			TOTAL 041	571 946,00	561 842,79
10	10222	F.C.T.V.A.		1 000 000,00	998 620,45
	10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE		180 000,00	150 222,02
	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		5 710 510,11	5 710 510,11
			TOTAL	6 890 510,11	6 859 352,58
			TOTAL 10	6 890 510,11	6 859 352,58
13	13 1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		46 861,00	46 861,00
	1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		210 119,00	136 498,00
	1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS		56 923,20	46 775,00
	1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS		275 116,00	103 104,00
	13251	SUBVENTION D'EQUIP NON TRANSFERABLE GFP DE RATTACHEMENT		200 000,00	221 389,50
	13258	SUB EQUIP NON TRANSFERABLE AUTRES GROUPEMENT DE COMMUNES		75 000,00	0,00
	1326	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS		56 277,00	52 777,06
	1341	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DOT EQUIP TERRITOIRES RURAUX		267 381,00	89 124,00
	1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE		359 191,00	359 191,00
	1345	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSF.PART.NON REAL.AIRES STATIONNEMENT		10 000,00	0,00
			TOTAL 13	1 556 868,20	1 055 719,56
			TOTAL 13	1 556 868,20	1 055 719,56
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS		870 002,47	500 000,00
	16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE		609 695,00	609 695,00
	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		100,00	160,09
			TOTAL	1 479 797,47	1 109 855,09
			TOTAL 16	1 479 797,47	1 109 855,09
23	23 2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		0,00	1 702,32

			TOTAL 23	0,00	1 702,32
			TOTAL 23	0,00	1 702,32
4542	45	4542	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - RECETTES	43 090,50	37 123,78
			TOTAL 45	43 090,50	37 123,78
			TOTAL 4542	43 090,50	37 123,78
			TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	18 769 965,28	12 369 240,02